



## **TELEMAQUE PLONGEE RCM – FFESSM 05060186**

Base nautique – Esplanade Jean Gioan - 06190 ROQUEBRUNE C-M  
tél 04 93 41 77 94

[telemaqueplongee@gmail.com](mailto:telemaqueplongee@gmail.com) – <http://www.telemaque.plongee.free.fr>  
Association Loi 1901 – N° W062007954 – JO 22.05.1999  
APS 06-S-17-11-D / SIRET 420 030 199 00012 / APE 9499Z

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les adhérents du club Télémaque Plongée RCM, à jour de leur cotisation et licence 2014, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire sur convocation de Madame Michèle TOURRETTE Présidente du club ci-dessus mentionné, conformément aux Statuts et Règlement Intérieur.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **A / Accueil et Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire – Exercice 2012/2013 :**

1. Rapport Moral de la Présidente : Présentation et vote / approbation
2. Rapport du Trésorier : Présentation / vote et quitus  
Prévisionnel 2014
3. Lecture du nouveau Règlement Intérieur, vote et approbation
4. Questions diverses

#### **B / AG Extraordinaire / Statuts :**

1. Lecture des nouveaux Statuts
2. Vote et approbation des Statuts

#### **Conformément aux nouveaux statuts appel à candidature des nouveaux membres du Comité Directeur :**

1. Vote et résultat du scrutin

-----  
Il est établi une feuille de présence en entrant en séance suivie par la secrétaire Valérie Huet.

Total des adhérents à jour de leurs cotisation et licence 2014 : nombre : 53  
Présents : 24 membres  
Représentés : 27 membres

Soit un total de 51 membres présents et représentés soit 96,22 %

Le quorum de 25% étant atteint et dépassé, l'assemblée Générale Ordinaire est ouverte.

## A / Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2014 :

### **- 1 - . RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE Michèle TOURRETTE : EXERCICE 2012/2013**

Après un mot de bienvenue à Monsieur Alex POLLINO, Président Régional FFESSM, et à chacun, la Présidente procède à la présentation de son rapport moral.

Il y est fait état d'une baisse générale de l'activité plongée – 85 en 2013 au lieu de 101 en 2012 (dont 11 adhérents licenciés hors club) -. Il est toutefois précisé que le club se situe dans la bonne moyenne eu égard à une conjoncture de plus en plus difficile, la plongée restant un loisir cher.

- L'activité générale du club, malmenée par une mauvaise météo, a été constitué par :
  - Des travaux électriques afin de mettre l'installation électrique en conformité et hors d'eau (Mr Hutinel), et ce en accord avec la mairie.
  - Assistance aux manifestations nautiques sur le plan d'eau à RCM et Monaco (Tristar, 9<sup>ème</sup> traversée de la baie, Raid Aventure, mise à disposition du bateau pour le comptage des mérus en Principauté de Monaco, 3<sup>ème</sup> édition de la Classique des Riviéra, participation à l'Ecole ST JOSEPH de RCM par le Club, compétition de pirogues tahitiennes, Triathlon sprint RCM.
  - Piscine (novembre 2012 à avril 2013)
  - Visite AQUA SCIENCES
  - Journée juridique Clubs/SCA à Mandelieu
  - Participation aux manifestations Méditerranéa au CREPS à Antibes et MIN à Nice, Concours photo CODEP06

Sont remerciés les encadrants du Club qui, tout au long de l'année, ont su répondre présents en répondant aux mails de demande de disponibilité envoyés chaque début de semaine témoignant qu'ils ne comptent pas leur temps et merci à leurs épouses....

Par ailleurs, durant cette année 2012/2013, la Présidente Michèle TOURRETTE a continué à assumer ses différentes responsabilités tant au Département en tant que Présidente Adjointe du CODEP 06 / FFESSM (réélue à son poste le 12.01.2013 nouvelle mandature 2013/2017) qu' à la Région en tant que Trésorière Adjointe et Membre du Bureau du Comité Régional Côte d'Azur / FFESSM , (réélue le 09.03.2013 à son poste nouvelle mandature 2013/2017), ayant de ce fait représenté le Club lors de plusieurs manifestations. A noter un petit bilan de ses rendez-vous avec la FFESSM : 1560 kms/an.

- Le support de plongée :

Il est rappelé que de gros travaux ont été effectués au cours de cet exercice, le club ayant du rattraper le retard compte tenu de la non disponibilité de la calle de hallage du Port de Menton en 2012 pour refonte complète du site.

- Les barres INOX refaites par l'homme de l'art.
- Le caillebotis sur l'ensemble du bateau posé par les petites mains des adhérents
- Sous-marine, moteur, faits par l'homme de l'art.
- Peinture, nettoyage, ponçage sur l'entier du bateau par les petites mains des adhérents.
- TOTAL GENERAL DES TRAVAUX : 10.925,10 €

- Le matériel :

Il a été procédé à la révision annuelle des blocs, détendeurs, compresseur et mise à jour PMT, combinaisons. Il est précisé que du fait de l'évolution de la réglementation, il convient de

faire **une fiche d'entretien** par matériel, ce qui correspond à ce qui était déjà fait et régulièrement mis à jour par Jean Marc NGUYEN.

- Les formations :
  - Baptêmes : 42 en tout (petits et grands)
  - NI : 15
  - NII : 3
  - NIII : 1
  - Nitrox : 1
  - RIFAP : 2
  - Plongeur Enfant Bronze : 1
  - Plongeur Enfant Argent : 3
  - Plongeur Enfant Or : 1

- Plongées :

850 en tout (formations, explorations, baptêmes).

Un constat : Un peu moins qu'en 2012 (qui en comptait 1010).

**Le rapport moral de la Présidente est soumis à l'approbation de l'Assemblée –**

**Vote :**

**Contre : 0**

**Abstention : 4**

**Le rapport moral de la Présidente est adopté à la majorité des membres présents et représentés.**

## **- 2 -. RAPPORT DU TRESORIER Jean-François GUIDI :**

\* Pour la TRESORERIE, les chiffres parlent d'eux-mêmes selon les chiffres ci-dessous dont le détail est donné par le trésorier:

*Période du 01.11.2012 au 31.10.2013*

Recettes : 38.326,58 €

Dépenses : - 31.697,43 €

Solde : 6.629,15 € (dont 2.634,64 € sur notre compte épargne dont 58,88 € d'intérêts pour l'année 2013)

Pour cette période d'activité lecture est faite et détaillée par postes. Il est constaté :

- Une baisse de l'activité de plongée de 30% sur un exercice (plongées, baptêmes, formations).
- Les gros travaux (pour un montant total de 10.925,10 €) ont englouti les réserves du club prévues à cet effet.

Budget équilibré grâce à l'augmentation préalable du tarif des plongées (3€) votées en 2012 qui a compensé une baisse des sorties et des formations. Il conviendrait à l'avenir d'être vigilant. Cela correspond à la première année de restriction, ce qui témoigne que les années glorieuses sont finies.

Il est précisé que, comme chaque année, les comptes sont à la disposition de tous les adhérents du club.

Des remerciements sont adressés aux DP pour la bonne tenue des fiches de caisse et de plongée ce qui facilite la tenue comptable.

Cet exposé suscite des questions de la part de Raymond DROUILLOT, ce qui amène à préciser que cet exercice est déficitaire de 3.000 €.

Le Trésorier précise qu'il n'y a pas eu de contrôleur de comptes, aucun membre de l'association n'en ayant fait la demande préalablement à l'Assemblée, bien qu'ils soient tenus à disposition.

**Le rapport du Trésorier est soumis au vote de l'Assemblée -**

**Vote :**

**Contre : 4**

**Abstention : 2**

**Le rapport du Trésorier est adopté à la majorité des membres présents et représentés.**

**Quitus :**

**Contre : 1**

**Abstention : 4**

**Quitus est donné à la majorité des membres présents et représentés.**

\* Le Trésorier présente le prévisionnel 2014 :

Prévisionnel 2014 : 32000€ concernant des travaux divers sur le support de plongée, les amarres, local (travaux de rénovation), divers matériels de plongée (entretien courant).

### **3 - Présentation du nouveau REGLEMENT INTERIEUR /**

Le nouveau Règlement Intérieur ayant été envoyé à tous les adhérents du Club TELEMAQUE PLONGEE RCM 15 jours à l'avance et mis sur le site du club, et à la demande de quelques personnes présentes, la Présidente procède à la lecture comme prévu dans l'ordre du jour, ce qui soulève de nombreuses interruptions destinées à apporter des modifications.

A la suite de quoi, il est procédé au vote, étant stipulé que le nouveau Règlement Intérieur sera disponible sur le site après avoir procédé aux modifications demandées.

**Vote :**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Le nouveau Règlement Intérieur du club Télémaque Plongée RCM est adopté à l'unanimité.**

**Le nouveau Règlement Intérieur sera mis sur le site après avoir procédé aux modifications.**

### **4 – Questions diverses :**

Il est précisé que les frais de participation restent inchangés.

Fin Assemblée générale Ordinaire : 20h45

**B / Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2014 :**

**Présentation des nouveaux STATUTS de TELEMAQUE PLONGEE RCM –**

Le quorum de 50% ayant été atteint et dépassé, l'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 20h46.

Il est noté l'intervention de Monsieur Alex POLLINO, Président Régional FFESSM, expliquant la nécessité de mise à jour des statuts devenus obsolètes pour la majorité des clubs, et ce afin que ces derniers se mettent en conformité avec les statuts nationaux.

A la suite de quoi, eu égard à l'ordre du jour, et à la demande de quelques personnes présentes, la Présidente en exercice a procédé à la lecture des nouveaux Statuts, ce document ayant été préalablement envoyé à tous les adhérents du club TELEMAQUE PLONGEE RCM 15 jours à l'avance et mis sur le site du club, exposé autorisant et ouvrant débat sur de nombreux points.

A 22h36, lecture étant terminée, il est annoncé que les nouveaux Statuts seront disponibles sur le site après que les modifications y seront apportées.

**Vote :**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Les Statuts sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**Les nouveaux Statuts seront mis sur le site après avoir procédé aux modifications.**

L'Assemblée Générale Extraordinaire est clôturée à 22h37.

**C / Mise en conformité avec les nouveaux Statuts :**

La Présidente annonce qu'afin de se mettre en conformité avec les nouveaux Statuts, le Comité Directeur est élargi à 9 personnes.

Les personnes candidates sont citées par ordre alphabétique, à savoir :

- *Berardi Christelle*
- *Corcelle Véronique*
- *Cousin Luc,*
- *David Bernard*
- *Drouillot Raymond*
- *Duquesnoy Sylvain*
- *Foiret Yannick*
- *Huet Valérie (sortante selon les anciens statuts et se représentant)*
- *Le Borgne Christophe*
  
- *NGuyen Jean Marc*
- *Peyrano Bernard*

- *Simonet Raphael*

Un bureau de surveillance des opérations électorales est nommé :

BONNET Nicolas / licence A-10-487932

GERVAIS Caroline / licence A -04-178916

RION Philippe / licence A-06-287138

Du fait du temps autorisé très largement dépassé, le vote pour l'élargissement de Comité Directeur à 9 personnes, a été reporté, et à 23 h 15, la Présidente a mis fin à la réunion.

A ce jour, le Comité Directeur est composé de trois personnes :

La Présidente : Michèle TOURRETTE

Le Président Adjoint : Roland LARBRE

Le Trésorier : Jean-François GUIDI

Rapport de procès verbal d'Assemblée Générale  
Ordinaire et Extraordinaire du 05.06.2014 établi  
sur 6 pages -

La Présidente,  
Michèle TOURRETTE.